

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris, le 10 mai 1954.

60, rue des Francs-Bourgeois (III^e)
TÉL.: ARC. 53.54 et 14.48

DIRECTION
DES
ARCHIVES DE FRANCE

M. Pierre DURYE
Archiviste aux Archives Nationales
60 Rue des Francs Bourgeois
PARIS III^e.

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre conversation du vendredi 23 avril 1954, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation un projet en couleurs de symbole urbain pour la ville de Neuilly-le-Réal, qui, je l'espère, rencontrera votre approbation, puisqu'il est conforme à ce que nous avons arrêté dans les grandes lignes.

Le mur de ville crénelé d'or, maçonné de sable, ouvert du champ, est là pour symboliser le nom même de Neuilly (Nova villa, la nouvelle ville) et représente le mur d'enceinte défendant la nouvelle cité. La couronne royale symbolise le nom de "le Réal", c'est à dire "le Royal" porté par la ville de Neuilly; sans doute pour indiquer qu'après la réunion de l'Auvergne au domaine royal, l'enclave de Neuilly, jadis auvergnate et maintenant royale, était isolée au milieu des terres duciales du Duché de Bourbonnais.